

PAUL DE MISTRAL DE MONDRAGON

I^{er} du prénom 1556 - 1615

Baron de Crozes

Co-seigneur de Barbentane

Résumé :

Paul I^{er} de MISTRAL seigneur de Dons, baron de Crozes, co-seigneur de Mondragon et de Barbentane est né en 1556 à Saint-Rémy-de-Provence, de François de Mistral et de Louise d'Albert, sœur de Paul d'Albert. Il y habita enfant le bel hôtel particulier toujours dit des "*Mondragon*" mis à disposition de ses parents par son oncle Paul d'Albert comme nous l'avons relaté au chapitre concernant ce dernier.

Puis il résida à Aix au temps de son bref consulat et se retira à Barbentane dans la demeure dont il avait hérité de son oncle, Paul d'ALBERT de MONDRAGON, sur le Planet.

C'est en 1578, par acquisition, et non par héritage, qu'il reçut une part de seigneurie de Barbentane et qu'il obtint le droit d'en porter le titre.

Il hérite du titre de Mondragon de son oncle et parrain Paul d'ALBERT de MONDRAGON qui avait testé en sa faveur en 1592 à Barbentane et qui mourut en 1604.

Le plus souvent appelé "Crozes" et longtemps "*Ligueur*" convaincu, il fut un grand seigneur dont les talents militaires et administratifs s'exprimèrent avec éclat notamment au temps où il assura la fonction de Premier Consul d'Aix-en-Provence alors que la Provence connaissait les

dramatiques guerres de religion. Ligueur convaincu mais enfin rallié au roi Henri IV, c'est lui, simple épisode à l'époque, qui investit victorieusement le "*château de Barbentane*", celui des archevêques, où les troupes d'Épernon, s'étaient retranchées (1596).

I - ORIGINES ET JEUNESSE DE PAUL I^{er}

ORIGINE DES MISTRAL

Selon les uns la famille MISTRAL aurait une origine dauphinoise et noble remontant au XIV^{ème} siècle, suivant d'autres elle n'aurait aucune noblesse ancienne : les MISTRAL auraient été marchands du Valentinois à la fin du XV^{ème} siècle. Beaucoup d'imprécisions sur leur généalogie de cette époque confirment cette impression. La parenté avec le célèbre poète provençal est très peu plausible bien que certains se plaisent à en faire la suggestion.

Retenons l'existence vraisemblable de 3 frères, fils d'un Claude :

- **François MISTRAL**, l'aîné, sans doute riche marchand de Valence ; mentionné comme noble en certains "Catalogues" de Noblesse (1492), mais pas du tout par d'autres. De Gauberte de FUNDIS il eut pour fils **François II^{ème} du nom**, qui va suivre ;
- **Bernardin MISTRAL**, marchand du Valentinois, serait fondateur de la branche dauphinoise des seigneurs de Montmirail. Parmi sa descendance relevons :
 - **François**, conseiller au parlement de Grenoble, marié à Clémence RABOT ;
 - **Catherine**, épouse de Bertrand de SADE, seigneur d'Eyguières et de Romanin, sans postérité ;

- **Françoise**, épouse Pierre de PUGET de CHASTEUIL ;
Certains ont fait très probablement erreur en faisant d'elles des sœurs de François vu plus haut.
- **Nicolas**, chanoine à la cathédrale de Valence, y fit construire le magnifique tombeau dit "le Pendentif". Il était vivant en 1480 et 1535.

François II est né à Grenoble en 1515. Seigneur de Doms, de Crozes et de Larnage. Mais cette noblesse pourrait n'être "*que de simple courtoisie*"... ? Il prit pour épouse le 3 janvier 1555 une riche héritière, Louise d'ALBERT de SAINT ANDRE, veuve de Jean Pierre de SADE et sœur de Paul d'ALBERT de MONDRAGON. C'est à tort, comme nous le verrons plus loin qu'on lui attribue la construction du bel hôtel dit de MISTRAL de MONDRAGON à Saint-Rémy "*Personnage de lettres et gentilhomme du Dauphiné*", il mourut peu après, en 1559 au plus tard, laissant son héritage à son fils aîné **Paul I^{er} de MISTRAL**, alors âgé de deux ou trois ans et qui sera aussi héritier de sa tante Catherine de MISTRAL, épouse sans postérité de Bertrand de SADE. Il pourrait également avoir eu un autre fils, nommé François, mais dont l'existence semble avoir été assez recluse ; peut-être avait-il un handicap ?

L'HÔTEL DES MISTRAL DE MONDRAGON A SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE

Il est avéré que l'ancien Premier Consul de Saint-Rémy Joachim de la MER adepte du protestantisme fut condamné à mort pour hérésie, s'enfuit à temps pour Genève et fut dépouillé de tous ses biens en 1553 dont la maison dite de nos jours "*Hôtel de Mistral de Mondragon*". Il y a quelques confusions dans ce qu'il advint alors à cet édifice. Les historiens Henri ROLLAND et Marcel BONNET rapportent deux faits sans en

donner la chronologie :

- Que le roi lui-même en fit don à Paul d'ALBERT de MONDRAGON, "gouverneur du Languedoc" ;
- Que François de MISTRAL commença probablement à le reconstruire.

Je ne suis pas d'accord sur ce dernier point pour les raisons de dates suivantes :

- Paul d'ALBERT de MONDRAGON, seigneur de Mondragon par héritage en 1541, transmet à son tour ce titre en 1592 par testament mais ne décéda à Barbentane qu'en 1604. Son héritier, Paul I^{er} de MISTRAL ne pût donc s'afficher "*de Mondragon*" qu'à partir de cette date.
- Paul d'ALBERT de MONDRAGON ne fut jamais "*gouverneur du Languedoc*" mais gouverneur d'Arles en 1563-1564 et c'est en 1564 selon toutes vraisemblances que le roi de passage à Saint-Rémy, en fit don à Paul d'ALBERT grand pourfendeur des huguenots !

LE PARTI DE LA LIGUE

Orphelin très jeune, Paul de MISTRAL fut comblé de titres et de seigneuries. Écuyer, seigneur des Dons, baron de Crozes, Mirabel et Larnage, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Le titre "*coseigneur de Barbentane*" ne viendra qu'en 1578 et celui "*de Mondragon*" en 1604, à la mort de son oncle.

C'est presque toujours sous le nom de "*Crozes*", parfois "*Mistral de Crozes*", qu'il est cité dans les ouvrages historiques anciens. A 20 ans, en 1576, il est enseigne dans une compagnie de Jean de PONTEVES, comte de Carces et c'est dans l'ombre de ce glorieux personnage qu'il fait son apprentissage des armes.

En ce temps-là, l'édit de 1576, qui avait accordé quelques substantielles garanties aux Calvinistes, était loin de faire l'unanimité en Provence ! Une nouvelle division intervint : d'une part les "*Razats*" partisans du maréchal de RETZ, gouverneur, décidés à l'application de l'édit et, d'autre part les amis de Carces, les "*Carcistes*" fort mal disposés à le respecter. Partout les deux camps rivaux en viennent aux affrontements les plus sanglants

II - LIGUEUR RÉSOLU

PREMIÈRES CAMPAGNES

Avec Carces, Crozes est alors au cœur de la crise engendrée par la nomination du comte de Suze comme gouverneur de Provence à la place du maréchal de RETZ. Carces s'oppose violemment à cette nomination. En septembre 1578 les événements sont sur le point de prendre un tour dramatique. Suze a quitté Avignon, malgré les conseils de modération du cardinal d'ARMAGNAC et marche vers Aix avec une forte troupe. Crozes et Mr de GOA sont sur son chemin, prêt à lui interdire le passage, quand les instructions de Carces lui enjoignent, semble-t-il, de lui laisser le chemin libre.

Il semble bien que ce sont alors: "*...les courses et ravages que La Verdière, Saint Andiol et Crozes, faisaient autour d'Aix qui achevèrent... de ruiner le parti du Gouverneur*".

Suze, rejeté par la noblesse régionale, renoncera rapidement et quittera Aix peu après.

En janvier 1579, notamment, nos seigneurs s'emparent du Puy-Sainte-Réparate et d'une bonne réserve de blé. Deux jours plus tard, avec cent

soixante cavaliers, ils tendent une embuscade qui semble infructueuse selon une source un peu hermétique ! Qu'on en juge : "*...les dits Sieurs, ont fait une embuscade à la Lauze et aucuns venus à l'hôpital demandant Suze lequel faisait faire bonne garde environnant la ville en forme de guerre...*"

En mai 1579, le cardinal d'ARMAGNAC fait de vaines tentatives de médiations en s'appuyant notamment, nous l'avons vu, sur Paul d'ALBERT de MONDRAGON, oncle de Paul I^{er}. La reine, Catherine de MÉDICIS, vint en personne pour achever la pacification et nomma comme gouverneur de Provence le duc d'ANGOULÊME, dit le "*Grand Prieur*", les "*Carcistes*" représentés par trente gentilshommes, firent soumission en 1579. Parmi les signataires, outre Carces, nous relevons le jeune "*Mistral-Crozes*".

La paix était revenu en Provence et Carces, qui s'était retiré en son château de Flassans mourut en 1582. Ce fut aussi, hélas, le temps où s'abattit sur notre contrée, une terrible épidémie de peste. En 1586 Crozes, qui a trente ans, est nommé viguier de Tarascon, fonction modeste qui n'est qu'une attente des opportunités nouvelles qui vont se présenter pour lui permettre de se remettre en valeur !

HENRI III tergiversant entre catholiques et protestants. Sa position s'affaiblissait de jour en jour et, le 22 décembre 1588 en faisant assassiner le duc de Guise, il crut donner un coup d'arrêt à la Ligue et pensa qu'il serait alors possible, en s'alliant avec Henri de NAVARRE, de reprendre Paris tenu par la Ligue et le duc de Mayenne, successeur de Guise. Mais un moine fanatique poignarde et tue le roi, la Ligue profite du trouble, devient plus forte que jamais et n'accepte pas que Navarre, héritier légitime, devienne roi de France sous le nom de HENRI IV. La crise est

inévitables. Le roi remporte en 1589 une première victoire à Arques et constitue à Tours un Parlement qui s'oppose au parlement de la Ligue à Paris.

En Provence à cette époque, le duc d'Épernon, de fâcheuse réputation, et son frère, le duc de La Valette, avaient tous les pouvoirs du roi, mais bien des villes de Provence restaient "*ligueuses*". Catholique intransigeant, Crozes, sous l'influence du nouveau comte de Carces, Gaspard de PONTEVES, fils de Jean, mais aussi fidèle à lui même, prend fait et cause en 1589 pour le duc de Mayenne, Chef de la Ligue. En juin, sous la conduite de de VINS, Crozes et quelques autres envahissent le parlement d'Aix et, sous la menace de leurs armes, ils extorquent aux magistrats apeurés un serment de fidélité au duc de Mayenne : Aix bascule dans le camp de la "Ligue".

IL VOLE AU SECOURS D'AIX-EN-PROVENCE !

Paul de MISTRAL, baron de Crozes et, ne l'oublions pas, co-seigneur de Barbentane, fut un acteur important dans la période dramatique que nous allons évoquer, mais dont seuls de véritables ouvrages d'histoire de Provence peuvent suivre les événements tourbillonnants de 1589 à 1596. Nous nous contenterons, autant que faire se peut, de nous attacher aux pas de notre co-seigneur de Barbentane !

L'action de Crozes, plus que jamais chaud partisan de la Ligue et toujours sous les ordres de Carces, s'affirme à partir de juillet 1592. C'est à Aix, ville qui restera durablement et fortement "*ligueuse*" que les événements vont lui permettre de se distinguer. EPERNON a mis le siège devant Aix et il tient la ville sous le feu des canons mis en place dans le fort qu'il organise sur la colline de Saint-Eutrope. En avril 1592 de vains efforts

sont fait par les Ligueurs pour obtenir une trêve par l'entremise de quelques seigneurs dont Crozes. Saint Roman, Gouverneur de Salon, Gaspard de Brancas, baron d'Oyse et beau-frère de Crozes, et Crozes lui-même, amènent des renforts à Aix. Ce dernier conduit notamment 200 hommes de pieds et 80 maîtres.

Nous sommes au temps où la Ligue "*s'épuise de revers et de violence*". La présence de Crozes nous est connue à la conférence tenue à Saint-Maximin en janvier 1593 pour tenter d'établir des préliminaires de paix entre les Ligueurs de Carces, dont il est député, et les royalistes d'Épernon. Mais la violence d'Épernon, qui veut à tout prix prendre Aix, fait échouer les discussions et il en poursuit le siège. C'est au cours de ces opérations autour d'Aix, le 15 juillet 1593, que Crozes, ayant appris qu'Épernon et les siens "*jouaient à prime*" (jeu de cartes) sous une tente aisément repérable, fit pointer un canon dont le boulet blessa le duc et tua plusieurs de ses amis, dont Modène. NOSTRADAMUS, dans son "*Histoire de Provence*" nous dit avoir eu confirmation "*de la bouche même de Crozes*" que c'est lui qui fut l'auteur "*de ce coup de canon tant à propos lâché contre la tente du Duc*".

Mais Crozes est sans doute aussi bon artilleur que diplomate : quelques jours plus tard il est encore en charge pour négocier une trêve.

PREMIER CONSUL D'AIX.

Conformément à l'immuable tradition qui fixe en octobre l'élection des nouveaux consuls pour une nouvelle année, le 2 octobre 1593, en reconnaissance des services rendus, le conseil de la ville élit Crozes, précédemment gouverneur de Saint-Rémy-de-Provence, comme Premier Consul, M. MAYNIER sera son assesseur, Mrs NAS et THORAME de

BOURG sont respectivement second et troisième consuls. Le 1^{er} novembre ils prennent leurs fonctions et Crozes "*offre un festin à tous*". "*...il remplit sa charge avec tant de zèle qu'il s'attira de grands applaudissements*".

Le 27 décembre 1593 Carces, Crozes et quelques autres seigneurs, basés à Aix, font encore une sortie mais Carcès commence à faire preuve d'irrésolution car l'abjuration d'HENRI IV en juillet 1593, le fait vaciller dans ses convictions ligueuses dont il n'est plus certain du bien fondé.

III - RALLIEMENT A HENRI IV

1594, LE TEMPS DES ÉTATS D'ÂME ET DU RALLIEMENT

1594 est une année à rebondissements. Le duc d'Épernon, progressivement écarté par HENRI IV, en concevra une telle fureur qu'il continuera la guerre pour son propre compte. Les Ligueurs, Carces notamment, sont aux prises avec de difficiles problèmes de conscience et ne comprennent plus le sens de leur lutte. La magnanimité du roi, qui recommande de ne pas "*protester*" Carces, achève de le faire basculer. La majorité des Ligueurs devient "*royaliste*" et c'est d'Épernon qui fait bientôt l'unanimité contre lui. Sa cruauté et son ambition, plus que jamais personnelle, le désigne à la vindicte générale.

En janvier, lors d'une séance mémorable du parlement d'Aix et du conseil de la ville, à l'initiative de Carces et de Crozes, on crie "*Vive le Roi !*". Plusieurs seigneurs proches d'Épernon s'unissent alors aux Ligueurs désormais ralliés au Roi. En février de nombreuses députations sillonnent la région pour préciser les nouvelles alliances et Crozes, pour sa part est à Saint-Rémy-de-Provence. Concrétisant sa volonté d'en finir avec

Épernon, HENRI IV, désormais reconnu par tous les Ligueurs modérés, dépêche son fidèle LESDIGUIERES à la tête d'une importante troupe. Le 12 mai il fait son entrée dans Aix avec sa garde et c'est Crozes, Premier Consul, qui le reçoit fastueusement à dîner et lui offre les clefs de la ville que LESDIGUIERES, magnanime, refuse ostensiblement. Vers ce même temps, en juin, Crozes va en mission auprès de Montmorency, le "Connétable" qui arrive du Languedoc pour le compte du roi, avec pour objectif d'obtenir au plus vite la démolition du fort de Saint-Eutrope, cauchemar de ses administrés !

Le 27 juin, à grands renforts de trompettes l'édit de paix est annoncé par les consuls !

La joie serait totale si Crozes avait pu obtenir le démantèlement du fort maudit, mais Montmorency semble hésitant. Carces et Crozes lui forcent la main par une ruse habile et font rentrer dans le fort toute une population en armes, qui, après avoir neutralisé quelques gardes oubliés, *"démantèle tout avec ardeur"* et *"détruisit en trois jours ce que l'ennemi fit en un an !"*

***"Noire ingratitude"* de CARCES et CROZES pour LESDIGUIERE.**

Mais la ville d'Aix va commettre un acte d'une noire ingratitude à l'encontre du généreux LESDIGUIERES venu pour écarter le danger que représentait encore le duc d'Épernon.

La noblesse provençale supportait mal la suprématie de ce dernier, général Dauphinois et huguenot modéré, qui vint, conformément à la règle, présenter au parlement d'Aix, ses lettres patentes du roi le désignant comme Lieutenant Général en Provence.

En fait Carces et le marquis d'Oraison, Provençaux bon teint, convoitaient la place. Carces, Crozes et Buoux prirent la parole et tout en louant les éminents services du Dauphinois, firent quelques prudentes réserves qui vexèrent LESDIGUIERES. Mal soutenu par Montmorency, duc de Guise et fils du "Balafre", LESDIGUIERES décide de se retirer. Le 14 juillet il "*prend congé*" et reçoit en cadeau un magnifique cheval qui coûte 1 200 écus à la ville ! Le 15, avec sa gendarmerie, il quitte Aix accompagné par de grands personnages dont Paul de MISTRAL, baron de Crozes, Premier Consul et le marquis d'Oraison.

UN MOMENT DE FLOTTEMENT ?

Mais le temps des hésitations se prolonge. Bien que les sources disponibles divergent quelque peu sur l'interprétation qu'il convient d'en donner, nous rapporterons ici, au mieux, un incident bien confus qui pourrait laisser supposer qu'un "froid" se serait un instant produit entre Carces et Crozes. Fin juillet une délégation comprenant le président Coriolis, Carces, Crozes et quelques autres, se rend à Beaucaire pour rencontrer Montmorency ; Épernon les rejoint quelques jours plus tard.

C'est à l'occasion de cette conférence que Montmorency convie les Aixois à se rendre à Lyon pour y rencontrer le roi. Crozes, qui n'a participé, semble t-il, qu'à une partie des discussions serait revenu vers Aix et aurait été fort inquiet des pourparlers avec Épernon, ennemi acharné de la ville d'Aix. Des rumeurs, volontairement entretenues par la comtesse de Sault présente à Aix, se répandent sur un éventuel accord secret...

Le trouble règne parmi les Ligueurs et la population. Lorsque Carces veut rentrer à Aix, il trouve les portes de la ville fermées, car la population, bien que lassée par les guerres, s'interroge sur les ambiguïtés et les

rumeurs. La Ligue y reste encore tenace, à tel point que Carces, apprenant la présence à Aix de la comtesse de Sault, figure emblématique de la Ligue, donne ordre de la chasser ! Il se pourrait, nous n'osons pas être trop affirmatif, que Crozes ait été un moment déchiré entre la fidélité à la Ligue et celle qu'il doit à son chef si respecté ! Pour la première fois de sa vie il n'obtempère pas sur le champ à Carces. La diplomatie viendra à bout de cette ultime crise et Crozes lui-même semble encore, malgré deux arrêts de la Cour, avoir le plus grand mal à faire partir la comtesse !

Les noms de Carces et Crozes sont encore cités dans les jours qui suivent car ils font l'un et l'autre partie de la Délégation qu'Aix envoie à Lyon pour rencontrer le roi. Carces est délégué au titre de la noblesse et Crozes, sans doute en raison de ses fonctions consulaires, représente... le Tiers État !

En octobre 1594 aurait dû se dérouler l'élection des nouveaux consuls, mais HENRI IV, satisfait des services de Crozes demande son maintien en fonction pour quelques temps encore. Le roi pouvait en effet lui être fort reconnaissant du ralliement du sénat de la ville, puisque ce fut, semble t-il par l'entremise de Crozes, que les parlementaires finirent par crier "*Vive le Roi*". Mais cette intrusion du roi dans le domaine municipal ne fut pas bien accueillie quel que soit l'estime portée à Crozes. La décision fut d'ailleurs rapportée peu après, l'élection eut normalement lieu et c'est M. de SAINTE CROIX qui prend les fonctions de Premier Consul.

Dans des conditions que l'on ignore, Crozes participe en décembre 1595 à la reprise de Martègue (Martigues) tenu par Épernon.

ÉLOGE DE CROZES.

Homme de guerre, mais aussi fin politique, il fut un Premier Consul d'Aix-en-Provence fort apprécié (1593-94) et *"soutint sa qualité avec éclat"*. Le nobiliaire de PITHON-CURT ne tarit pas d'éloges sur un homme aussi complet : *"... sur l'empressement qu'il avait de calmer les troubles de Provence et d'en bannir la misère.... il fut continuellement attentif au bien de la patrie, il proposa souvent des accommodements, entama des négociations avec les chefs factieux... il eut le mérite et la gloire d'avoir travaillé sans relâche (à la Paix)... il ne s'en tint pas à la Politique et aux Négociations, il fut encore bon Homme de Guerre... "*

César de NOSTRADAMUS, (fils du célèbre Michel) en son Histoire de Provence souligne également, et non sans emphase, les mérites de Crozes, qui, nous citons : *"...s'étant tant dignement et avec une si entière prudence porté en la fonction de son Consulat, qu'outre la louange générale et immortelle qui lui en demeurera à jamais..."*

LE BAPTÊME DE SEXTIE.

La naissance d'une fille prénommée Sextie fut pour les notables et la population d'Aix une occasion d'encenser Paul de MISTRAL, baron de Crozes et co-seigneur de Barbentane. Les consuls d'Aix sont parrains et la comtesse de Carces, Eleonor de MONTPEZAT, épouse de Gaspard de PONTEVES, est marraine. La fastueuse cérémonie publique du baptême, le 29 janvier 1595, est notamment marquée par *"...la musique, les cantiques, le bourdonnement des violes, le roulement des violons et des cornets, les artifices à feu, les molinets et les fusées..."*

Nous ne saurions trop recommander la lecture des pages dithyrambiques que NOSTRADAMUS consacre à cet événement ! (p.990 et 991). Cette pauvre enfant n'aura pas le destin qu'auraient souhaité pour elle les consuls d'Aix, ses parrains, puisqu'elle semble avoir vécu une existence bien malade, comme nous le verrons plus loin (voir § Descendance).

PAUL I^{er} ET LA BATAILLE DE BARBENTANE

Convenons qu'en dénommant "bataille" cette violente algarade, nous lui donnons un retentissement qui n'est peut être pas entièrement justifié par la dimension de l'événement ! Qu'on veuille bien me le pardonner !

Grâce à NOSTRADAMUS et Honoré BOUCHE dont les Histoires de Provence sont assez peu postérieures aux événements, mais aussi en nous appuyant sur les relations plus récentes d'Henri LINSOLAS et Sébastien FONTAINE nous pouvons tenter la reconstitution qui va suivre. Tous sont bien d'accord sur les conditions dans lesquelles s'engagèrent les combats, mais Sébastien FONTAINE diverge fortement quant à leur issue ! Nous verrons plus loin ce qu'il convient d'en penser.

Il est bien difficile de trouver un fil conducteur à une époque (1589-1596) où la plupart des cités et places fortes changeaient souvent de mains et les combattants de camp ! Les lecteurs qui souhaiteraient un rappel du contexte régional vers 1594-1595 sont invités à parcourir le texte placé en fin de ce chapitre.

Rappelons brièvement qu'en 1590, après l'assassinat du roi Henri III, Barbentane reconnaît l'autorité du parlement d'Aix favorable aux Ligueurs et hostile à Henri IV. Mais en 1591 les troupes de La Valette, puis celles, détestées, du duc d'Épernon maintiennent Barbentane dans le camp des

"Royalistes" favorables à Henri IV. Le comte de Carces, au nom de la Ligue, reprend Barbentane en 1593, sans doute avec l'appui de Paul I^{er}, toujours appelé le "*Baron de Crozes*" à l'époque. Mais c'est aussi le temps où, tenant compte de l'abjuration d'Henri IV, ils finissent l'un et l'autre, par admettre l'autorité du roi en janvier 1594 et se rallient à lui.

Tous vont alors se liguer contre Épernon qui se sent perdu et plus que jamais sème la terreur dans le pays et fait occuper les "*châteaux de Graveson et Barbentane*". Il ne peut s'agir ici que du château des archevêques d'Avignon dont il ne reste que la tour.

LA BATAILLE SELON NOSTRADAMUS.- (*Histoire de la Provence VIII^{ème} partie, p. 1 020*)

"...quand au premier de l'an nouveau (1596) ceux de la garnison de Graveson voulurent aller au secours du Château de Barbentane, que CROZES qui avait enlevé cette place des mains du Duc D'EPERNON, tenait étroitement assiégée, de sorte qu'ils furent si mal traités, que les uns pavèrent la terre de leurs corps navrés de mortelles plaies, des ouvertures desquelles leurs âmes étaient sorties comme en grondant et maudissant leur issue infortunée ; les autres étaient tombés au pouvoir des vainqueurs qui, par une plus douce fortune, les avaient faits prisonniers, ce qui apporta une telle terreur aux assiégés que faits sages aux sanglants dommages de tant d'hommes défunts et perdus, ils se rendirent le lendemain que le village et le château furent remis à l'obéissance du Roi sous un tel et si prompt exploit dont CROZES emporta l'honneur"

LA BATAILLE SELON HONORE BOUCHE - (*Histoire de Provence* 1664, p. 810)

ÉPERNON est partout défait, pourchassé et en "*danger de mort*". "... on lui arrache par la force ses dernières Places... le Sieur DE CROZES fit rendre par force après un long siège, le 2^{ème} jour de cette nouvelle année 1596, le Château de Barbentane qui tenait encore pour le Duc D'ÉPERNON, après avoir fait passer au fil de l'épée la garnison du lieu de Graveson qui était venue au secours du Château"

LA BATAILLE SELON L'ABBÉ PAPON.- (*Histoire Générale de Provence T IV, 1786*)

Nous ne le citons que pour mémoire, son rapport étant fort bref et sans intérêt particulier ; LESDIGUIERES et GUISE poursuivent EPERNON et parmi les faits notables PAPON relève : "*CROZES emporta le Château de Barbentane en janvier 1596*"

Citation de Mr de SOBOLIS, procureur au siège d'Aix.

Nous relevons dans le journal tenu à l'époque par ce procureur : "...2 janvier 1596, Mr DE CROZES a mandé qu'avoit pris Barbentane s'estant remis à l'obéissance du Roi, et a pris ou tué les gens de guerre du Sieur d'EPERNON"

La version de SÉBASTIEN FONTAINE (vers 1850)

Ce dernier auteur, instituteur à Barbentane dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, nous a livré une riche et anecdotique histoire de sa ville, parfois un peu brouillonne, mais il donne une curieuse interprétation des

événements de 1596. Il nous explique que, ayant pris la place, Crozes aurait été lui-même obligé de lâcher prise sous la poussée de la population aidée par les Gravesonnais. Citons-le *"...le Sire DE CROZES qui s'était rendu maître du Château de Barbentane, auparavant gouverné par le fier EPERNON, se vit bientôt obligé d'évacuer le poste. En effet, irrités d'une telle invasion et refusant de se soumettre au joug du vainqueur, nos braves du pays s'unirent tout d'abord pour marcher contre CROZES et lui faire lever le siège : l'attaque fut terrible... il y eut de part et d'autre ... grand nombre de morts ... mais grâce aux prompts secours donnés aux Barbentanais par les Gravesonnais qui, d'ailleurs, reconnaissaient comme eux le Sire de ROBIN pour leur commun Seigneur, CROZES se désista et la place et la forteresse furent remis à HENRI IV..."*

La vérité nous oblige à dire que **cette version n'est pas crédible** et que Sébastien FONTAINE, qui n'a pas d'autres sources que NOSTRADAMUS, en a fait une mauvaise interprétation. Reconnaissons-lui les circonstances atténuantes en raison des quelques obscurités du texte de NOSTRADAMUS qui s'inspira peut être du style de son père, auteur de "*Prophéties*" qui ne brillent pas toujours par leur clarté !

Mais comment imaginer, dans le contexte de l'époque, que les armées réunies, royalistes et ligueuses ralliées, partout victorieuses et éliminant les dernières résistances d'Épernon, puissent être défaites par la population d'une petite ville, si vaillante et déterminée fut elle ! Et pourquoi donc les Barbentanais se seraient ils insurgés contre Crozes qui les libérait d'Épernon et qui était authentiquement co-seigneur de la ville et rallié à Henri IV ?

D'ailleurs Henri LINSOLAS ne reprend pas du tout la version de FONTAINE et PITHON-CURT, dans le texte relatif à Paul I^{er}, baron de

Crozes, confirme sa victoire pure et simple. Il nous faut donc abandonner la thèse de FONTAINE et renoncer à cette belle légende d'une victoire populaire. Concédonsons toutefois que l'histoire officielle passe sous silence le rôle d'Antoine de ROBIN, seigneur de Graveson et co-seigneur de Barbentane. Il fut, semble t-il, très effacé et l'on ignore s'il était consentant à l'occupation du château de Graveson par Épernon ou si la main lui fut forcée...

ÉPILOGUE DANS LA RÉGION.

La chute de Marseille, dernier bastion des ligueurs ultras, (février 1596) marquera la fin des luttes et le départ du duc d'Épernon (juillet 1596) pour le Limousin et contre 100 000 Ecus...!

Paul d'ALBERT de MONDRAGON, âgé, vivait alors retiré à Barbentane, dans ce qu'il est convenu d'appeler le "*château*" des Mondragon, sur le Planet, mais son âge lui interdisait certainement toute participation active aux événements. Réputé être un "*bon Conseiller de la Communauté*" et ayant trois ans auparavant fait Crozes, son neveu, héritier universel, il est légitime de penser qu'il approuva son action. Paul I^{er} de MISTRAL de MONDRAGON, baron de Crozes, viendra d'ailleurs habiter le "*château*" de Paul d'Albert à partir de 1604, au décès de ce dernier.

IV - RETOUR SUR SA SEIGNEURIE DE BARBENTANE.

C'est en 1578 qu'il acquiert une part (un dixième) de la seigneurie de Barbentane et il est très peu probable, comme nous l'avons vu, que son oncle Paul d'Albert, qui aimait à se dire seigneur de cette communauté, ait vraiment eu le droit de le faire... Il est clair que la preuve de l'acquisition d'une part de seigneurie de Barbentane par Paul de

MISTRAL est implicitement la preuve que son oncle Paul d'ALBERT de MONDRAGON ne pouvait, sans abus, se prévaloir de ce titre qu'il aurait, dans le cas contraire, certainement transmis à son héritier universel.

Faute d'avoir retrouvé l'acte d'acquisition lui-même c'est la découverte d'un document de grand intérêt pour biens d'autres raisons qui apporte la confirmation de ce fait. Il s'agit d'un lot de manuscrits anciens provenant des archives de la famille de PORCELET (médiathèque Ceccano - MS 4884- pièce N°297) long inventaire établi le 31 août 1694 à la mort de Paul III de MISTRAL et concernant tous les meubles, biens et archives lui ayant appartenu et trouvés en son "*château*" de Barbentane. Dans cet inventaire nous relevons les deux précieuses indications suivantes :

"Acquisition d'une portion de la Seigneurie de Barbentane faite par Mr le Baron DE CROZES de Mr le Baron DE SALIGNAC datée du 9 (?) avril 1578, Notaire (Quatrebard ?) d'Arles". Et, in fine de l'inventaire : *"...la Maison et le Château où nous nous trouvons au présent lieu de Barbentane que le dit feu Sgr de MONDRAGON possédait... et la portion de la Juridiction du dit lieu qui est en commun avec le Sgr Archevêque d'Avignon, Mr DE BARBENTANE DE CABASSOLLE et Mr DE ROBIN, en ayant le dit Sgr Archevêque de cinq portions trois et les autres deux sont en commun entre les trois Co-Sgrs et les dits domaines consistant savoir les biens Nobles... (longues liste de terres, vergers, vignes, etc)... les biens roturiers... (id.).* Nous reviendrons plus tard sur bien d'autres richesses de cet Inventaire qui est un extrait authentifié du "*Registre des Greffes des Inventaires de Viguerie de Tarascon*".

Nous pouvons donc assurer qu'en achetant une part de seigneurie de Barbentane le (9 ?) avril 1578 au sieur de Salignac (MATHERON), Paul Ier de MISTRAL de MONDRAGON, baron de Crozes devient bien seigneur pour partie de Barbentane, seigneurie dont il partageait 4/10^{ème}

avec le seigneur de PUGET de CABASSOLE de REAL et le seigneur de ROBIN, les 6/10^{ème} restants étant à l'archevêque. Si le titre de seigneur de Salignac est peu évocateur dans l'histoire de Barbentane, il n'est pas de même du nom de famille de ce seigneur qui était un MATHERON dont le souvenir est perpétué par l'existence d'un puits portant ce nom, au fond d'une impasse du même nom donnant sur la Grande Rue.

Le personnage en cause était peut-être Joachim de MATHERON, seigneur de Salignac et d'Entrepierre, (viguier d'Arles en 1555), fils de Charles et marié en 1544 à Marguerite de GUILHENS, à moins que ce ne fut Gaspard de MATHERON.

L'acquisition d'une part de seigneurie étant bien établie, nous pouvons nous interroger sur les raisons qui ont poussé Paul I^{er} à y procéder. En 1578, il est encore bien jeune, il a 22 ans environ, il est marié depuis 2 ans et dispose d'une dot confortable ; il connaît les dispositions d'esprit de son oncle Paul d'ALBERT en sa faveur, exprimées dans un testament de 1573 et qui seront amplement confirmées en 1592. Paul n'avait qu'un frère, François, qui n'a laissé aucune trace dans l'histoire locale, mais qui était peut être l'héritier potentiel de la belle demeure de Saint-Rémy-de-Provence ? Pressentant alors que son avenir était sans doute plus à Barbentane qu'à Saint-Rémy, Paul I^{er}, simple hypothèse, aurait-il voulu marquer d'un acte décisif son enracinement local et conforter son oncle ?

IV - VIE DE FAMILLE

MARIAGE AVEC SYLVIE DE BRANCAS

PAUL I^{er}, baron de Crozes, avait épousé Sylvie de BRANCAS le 23 janvier 1576. Celle-ci était fille d'Ennemond, vaillant soldat, chevalier

de l'Ordre du Roi, baron d'Oyse et de Villars et de Catherine de JOYEUSE qui, veuve, testa à Avignon en 1608. Sylvie avait un frère nommé Gaspard, baron d'Oyse qui, aux côtés de Paul, se porta au secours de la ville d'Aix en 1592 et elle était de surcroît cousine germaine du comte de Carces, grand ami de Paul pendant toute la période durant laquelle les catholiques s'entre-déchirèrent.

On sait en vérité peu de choses concernant Sylvie, si ce n'est que pendant le fameux consulat de Paul I^{er} à Aix, alors que la disette sévissait dans la cité, elle engagea "*ses joyaux et pierreries*" pour soulager les misères du temps. Le 7 mai 1618, veuve, elle passe une transaction avec Etienne DULCI, archevêque d'Avignon, au sujet d'une rente. En juillet de la même année, elle porte sur les fonts baptismaux de Barbentane, sa petite fille Sylvie, fille de Dominique de MISTRAL.

Le testament de SYLVIE date du 14 janvier 1619, elle est dite "*...gisante en son lit, malade, détenue de certaine maladie par le Vouloir de Dieu, mais saine de pensée, sens et entendement...*". Elle fait héritier universel son fils aîné Dominique et, marque d'une indiscutable aisance, lègue 30 000 livres à chacun des autres enfants vivants, à savoir Paul II^{ème} du nom, Marguerite, veuve du sieur d'Aymar, Lucesse, femme au sieur des Issarts et à Mlle Sextie. On peut ainsi valablement supposer morts les cinq autres enfants. Elle souhaitait enfin avoir sa sépulture à Saint-Rémy en la Chapelle de la collégiale Saint-Martin et mourut probablement peu après son testament. Ce vœu est assez surprenant puisque nous savons que, sauf transfert ultérieur, son époux est inhumé en l'église de Barbentane en 1615.

A SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE ET A BARBENTANE

Vers la fin de 1594 il est nommé gouverneur de Saint-Rémy-de-Provence et "*Commandant pour le Roi*". A cette occasion il fait entreprendre quelques améliorations pour la défense de la ville qui doit subvenir à l'entretien de ses soldats et de ceux de LESDIGUIERES venus en renfort.

C'est Paul I^{er}, le plus souvent appelé Crozes, qui légua en 1595 le "*Pendentif*", tombeau de famille des MISTRAL, sis à Valence, à son cousin Joachim de MISTRAL, seigneur d'Entremont (branche des "Montmirail"). Cet acte signé à Saint-Rémy mentionne explicitement que Paul fait sa résidence définitive en Provence.

Il semble probable qu'après avoir vécu à Saint-Rémy, il ne vint habiter Barbentane que tardivement, après la disparition de Paul d'ALBERT en 1604, lorsque le "*château*" fut de ce fait disponible. La mort de son oncle lui laissait en effet pour héritage, outre le titre des Mondragon, tout l'ensemble immobilier patiemment constitué par l'évêque Antoine de TENDE puis par Paul d'ALBERT, autour de la rue Croix-Rouge, englobant certainement le Planet et une partie de la rue Pujade.

C'est à Barbentane en effet que Paul marie une fille nommée Lucesse (1607) et qu'il teste (1611) chez le notaire BIJAUDY, probablement son voisin, rue Pujade. Il avait alors la cinquantaine et sans doute laissa-t-il l'Hôtel particulier de Saint-Rémy à son fils aîné Dominique.

Selon les actes paroissiaux, Paul I^{er} meurt à Barbentane en février 1615 ; il est inhumé à l'église. Peut être dans la tombe de son oncle sous l'autel car la chapelle des Mondragon n'existait pas encore.

LA DESCENDANCE

10 enfants vont naître de l'union de Paul et de Sylvie, tous à Saint-Rémy-de-Provence, sauf Sextie :

- **DOMINIQUE.** Aîné, né vers 1578, héritier du titre de seigneur de Crozes. Il fut viguier de Marseille en 1630 et Premier Consul de Saint-Rémy en 1636. Certaines sources en font par erreur un fils de Paul II marié en 1617 ; c'est tout à fait invraisemblable puisque ses parents supposés s'étant donc mariés 13 années plus tôt... cela en ferait un bien jeune viguier et d'ailleurs Henri Rolland ne commet pas l'erreur. Dominique épouse à Tarascon le 16 juillet 1617, Marguerite de BENAULT de LUBIERES (1586-1642) mais, selon PITHON-CURT, au chapitre consacré à la famille de SADE, une Mlle de Sade, fille de Jean, dit César de SADE, aurait été l'épouse de Dominique ? Il pourrait s'agir d'un premier mariage ou tout simplement d'une erreur, toujours possible, de PITHON-CURT. Le mariage avec Marguerite ne fait lui, aucun doute. Dominique sera "tuteur" de son neveu, le futur Paul III, qui n'avait que quatre ans à la mort de son père Paul II. C'est dans son rôle de tuteur, que Dominique délègue un procureur à Orange en 1633 pour faire hommage du fief de Derboux au nouveau prince. Il est dit à cette époque "*...malade et dans l'impossibilité de chevaucher...*" Dominique vivra essentiellement à Saint-Rémy, mais une fille nommée Sylvie naît à Barbentane en avril 1618. Les autres enfants naîtront à Saint-Rémy entre 1618 et 1624. Sans postérité mâle, sauf un François mort enfant, Dominique de Mistral vendit l'hôtel de famille de Saint-Rémy en 1634 et mourut sans doute peu après en mars 1645 ;
- **PAUL.** II^{ème} du nom, né en 1581, qui suivra (il héritera en partie de son frère Dominique) ;

- **LUCRESSE.** Mariée à Barbentane le 17 janvier 1607 à François de GALLEAN des ISSARTS, qui avait failli être assassiné quelques jours plus tôt par une explosion dans un immeuble de Villeneuve les Avignon (voir annales de l'Académie de Vaucluse 1957-66). viguier de Marseille en 1631 ;
- **MARGUERITE.** Mariée à Joseph d'AYMAR, seigneur de Montlaux, président en la cour du parlement d'Aix, d'où une fille Marie mariée en 1624 à François de VILLENEUVE, seigneur de Vaucluse. Veuve en 1627 ;
- **JEAN-BAPTISTE.** Né à Saint-Rémy en 1589. Chevalier de Malte, sans prospérité semble t'il ;
- **SEXTIE.** Nous avons vu plus haut le faste avec lequel cette petite Sextie fut portée sur les fonts baptismaux à Aix alors que son père en était le Premier Consul en 1594. Longtemps "*malade*", probablement atteinte d'une maladie mentale, Paul I^{er}, son père, avait fait un légat de 3 000 Livres à Paul II, à charge de ce dernier d'assumer l'entretien de sa sœur. En 1658, il fallu une transaction entre Paul III et un fils de François de GALLEAN pour régler un litige de succession concernant Sextie. Selon GALLEAN, qui se dit héritier de Sextie par testament de cette dernière, le coût d'entretien avait été anormalement excessif. Selon Paul III, presque tout l'argent avait été consommé, et Sextie était d'ailleurs bien incapable de faire un testament valable (mais pourquoi donc ?) ;
- **CATHERINE** (1580), **JACQUES** (1590), **DIANE** (1596) et **JEAN** (1600). Tous nés à Saint-Rémy, sans doute morts jeunes pour la plupart ; seul le destin de Jean nous est connu : il est mort à Barbentane le 20 mars 1613.

Denis Martin, septembre 2016

Annexe I - Contexte régional vers 1594-1596

Il n'est guère possible de suivre l'histoire tourmentée de Barbentane à l'époque des MISTRAL de MONDRAGON sans faire à ce sujet quelques rappels historiques.

Nous savons connus de nos lecteurs les problèmes rencontrés par HENRI IV pour s'imposer comme roi de France, après l'assassinat d'HENRI III en 1589 : l'opposition farouche de la "Ligue" catholique pour l'accession au trône du huguenot HENRI de NAVARRE, les luttes acharnées de ce dernier avec le duc de Mayenne pour y parvenir, son abjuration en août 1593 et la fin progressive de la résistance de la Ligue. HENRI IV devient Roi de plein exercice et se fait aimer des Français.

Il meurt assassiné en 1610.

La situation nationale était donc fort confuse.

La situation en Provence, quant à elle, était inextricable !

En fait quatre partis s'y disputaient avec acharnement un pouvoir principalement personnel; résumons ce que nous en dit Louis MERY dans son Histoire de Provence :

- Du côté des Ligueurs ultras, le duc Charles Emmanuel de SAVOIE qui voyait dans ces luttes l'occasion d'élargir son pouvoir. Il s'appuyait sur une comtesse intrigante vivant à Aix, Christine d'AGUERES, épouse du comte de Sault. Le rejet d'HENRI IV n'était qu'un prétexte à leurs ambitions ;
- Le comte de Carces, fils de celui dont nous avons déjà et souvent évoqué l'action, brillante figure des Ligueurs, et Paul de MISTRAL de

MONDRAGON, dit Crozes, surent à temps adopter, et faire adopter, par le parlement d'Aix, une position modérée. Après une vaine tentative en janvier 1593, la réconciliation fut scellée à Aix en janvier 1594 ;

- Le duc D'Épernon, nommé en 1592 gouverneur de Provence par HENRI IV en un temps où la situation était encore forte instable. Il était réputé pour sa sauvagerie, les pendaisons et les pillages assuraient sa domination partout où il passait. Il fut redouté et détesté de tous. Son ambition personnelle était sa motivation. HENRI IV finit par lui retirer son soutien ;
- La Valette, frère d'Épernon, avant sa mort survenu en 1592, et le fidèle LESDIGUIERES combattirent vigoureusement pour assurer le triomphe du roi.

Carces et Crozes, après l'abjuration, devaient se rallier à eux en entraînant Aix qui fut longtemps le cœur de la résistance "ligueuse".



Écusson de la Famille Mondragon tel qu'on le retrouve sur le magnifique retable des Mondragon de Barbentane.



Essai de "restauration" des armoiries des Mistral de Mondragon sur l'un des piliers de la chapelle Mondragon en l'église de Barbentane, armoiries martelées à la Révolution.

Annexe II- Les Comtes de CARCES

Le nom de "CARCES" revient souvent dans l'exposé de la vie publique de PAUL I^{er} DE MISTRAL DE MONDRAGON, Baron de CROZES. Il faut savoir que les PONTEVES, Comtes de CARCES, constituent une dynastie de personnages importants au XVI^{ème} siècle en Provence.

Donnons en un très rapide aperçu :

HONORE DE PONTEVES

Fils de DURAND I^{er}, marié en 1504 à CLERMONDE DE FORBIN, d'où JEAN qui suit.

JEAN DE PONTEVES

Baron de COTIGNAC, Seigneur de CARCES et de FLASSANS. Né en 1512, mort au Château de Flassans (Var) en 1582. Grand soldat, mais aussi grand marin. C'est en sa faveur que la Seigneurie de CARCES est érigée en Comté en 1551. Nommé Grand Sénéchal de Provence en 1572, époque où les fonctions de Gouverneur et de Grand Sénéchal (après HONORE DE TENDE) sont séparées. Marié en 1547 (ou 1544 ?) à MARGUERITE DE BRANCAS, d'où GASPARD qui suivra. C'est avec JEAN, selon toute évidence, que PAUL DE MISTRAL, Baron de CROZES commence sa fougueuse carrière de jeune Ligueur, dès 1576-1578, comme nous l'avons vu. Il est très probable que PAUL DE MISTRAL prit JEAN DE PONTEVES, son aîné d'une quarantaine d'années, comme modèle. Or JEAN est dit : "*...Homme de valeur, coup d'œil..., sang froid, prudence,... sait manier les esprits,... parle peu, ... surnommé-le Muet- ...*". Ou encore : "*...grand homme de guerre, politique*

habile, beaucoup de modestie, sagesse,... courage héroïque,... grande générosité pour les adversaires..."

GASPARD DE PONTEVES

Né en 1548, succède à son père en 1582, mort en 1610. Commandement en Provence confirmé par le Duc de MAYENNE, son beau père, en 1592, puis par HENRI IV en 1594, compte tenu de son ralliement. Marié à ELEONOR DES PREZ DE MONTPEZAT en 1588 d'où PAUL DE MISTRAL fut aussi sous ses ordres pendant les guerres civiles entre Ligueurs et Royalistes (1589-1596).

JEAN II DE PONTEVES

Né en 1590, Grand Sénéchal, Lieutenant Général en Provence (1610). Teste en 1656 en faveur de son neveu FRANCOIS DE SIMIANE, qui devient ainsi Comte de CARCES. Mort à Avignon en 1656.